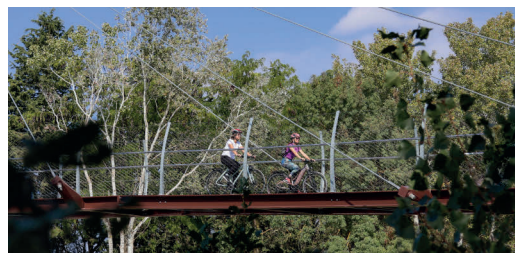




MOBILITÉ

Autonomie, écologie et économies



Sommaire

04

À la une

Mobilité durable : suivez le mouvement !

06

Zoom sur...

Le Covoiturage au quotidien

08

En bref

09

Le dessin de l'Écho

À vélo, en bus ou en train

10

Dans les communes

La voirie au service de la mobilité

12

Reportage

Mont'en bus et Sorg'en bus : le duo gagnant

14

L'interview

Jérôme Mouret, Voyages Arnaud

15

Questions / Réponses

Infos Pratiques

■ Accueil : Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat

340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84170 Monteux
04 90 61 15 50 - accueil@sorguesducomtat.fr
Lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/17h

■ Urbanisme (sur RDV)

Althen-Monteux-Pernes-Sorgues, au siège de la CASC (sur RDV : 04 90 61 15 50)
Du lundi au jeudi 8h30/12h - 13h30/17h et le vendredi 8h30/12h - 13h30/16h30
Bédarrides, à la mairie : lundi au vendredi 8h30/12h (sur RDV : 04 90 33 01 48)

■ Service Public d'Assainissement Non Collectif (sur RDV)

Althen-Monteux-Pernes : 04.90.61.15.50 - spanc@sorguesducomtat.fr
Bédarrides-Sorgues : Syndicat Rhône-Ventoux 04 90 60 81 81

■ Centres Techniques Communautaires

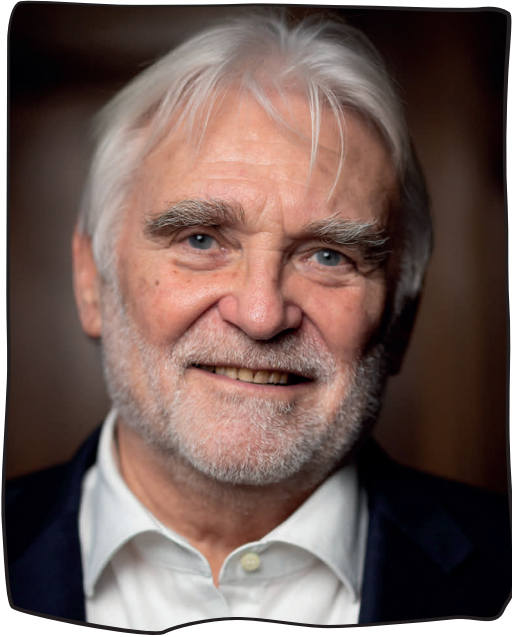
CTC - Althen-des-Paluds - Chemin du Fresquounet
04 90 35 23 66 - services.techniques@althendespaluds.fr

CTC - Monteux - 1, Chemin des Esquerts
04 90 66 97 20 - monteux.stc@sorguesducomtat.fr

CTC - Pernes-les-Fontaines - 33, Avenue des Vignerons
04 90 61 64 91 - pernes.stc@sorguesducomtat.fr

CTC - Bédarrides - Sorgues - 337, Avenue du Fournalet
04 90 61 15 69 - Sorgues.stc@sorguesducomtat.fr

■ Encombrants : enlèvement gratuit sur RDV (Tél : CTC)



Christian GROS

Président de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat

Édito

Se déplacer rythme le quotidien de chacun d'entre nous : pour faire des courses, aller travailler, étudier, profiter des loisirs ou de ses proches. Pour offrir des moyens de transports adaptés et respectueux de l'environnement, notre intercommunalité travaille sur plusieurs solutions : le bus, le vélo, le covoiturage, la marche. C'est ce que l'on appelle les déplacements doux.

Ils sont essentiels pour lutter contre la production de gaz à effet de serres et le changement climatique qui l'accompagne. Et oui ! Le transport sur nos 5 communes représente 57 % des activités émettrices de CO₂. Alors que fait-on ?

- Côté bus, une nouvelle ligne complète le réseau sur Monteux depuis le 2 septembre. Elle connaît déjà un grand succès et d'ici la fin de l'automne les deux réseaux de Sorgues et Monteux devraient transporter 4000 passagers par semaine. Avec des bus « verts » et accessibles aux personnes à mobilité réduite, des horaires cadencés et un trajet adapté, les deux communes sont à portée de main !
- Côté vélo, plus de 60 KM d'itinéraires cyclables sécurisés ont été dessinés entre nos 5 communes pour les trajets du quotidien. Ce projet de développement cyclable d'environ 12 millions d'euros s'échelonne jusqu'en 2040 .

Vous voulez rouler en vélo électrique ?
Nous finançons une partie de votre achat !

Et si vous n'avez pas d'autres solutions que la voiture, alors vous pouvez covoiturer. C'est l'agglomération qui paye le conducteur pour le passager. Déjà 14 000 trajets réalisés et 35 tonnes de CO₂ économisés.

Autonomie, écologie et économies sont les 3 mots qui résument les « plus » de ces offres de transport sur nos communes.

Et comme nos déplacements ne s'arrêtent pas aux limites de notre commune ou de notre intercommunalité, j'ai initié un espace de dialogue et de coopération avec mes collègues présidents dans le département. La mobilité est l'un de nos sujets majeurs de cette « conférence des Territoires ». Ensemble nous avons déjà réussi à mettre en place un service de covoiturage commun à l'échelle de 6 intercommunalités et à être retenus par le Ministère des Transports pour le développement des lignes express régionales sur les gares existantes. Cela veut dire à terme plus d'horaires et de trajets en trains, mais aussi plus de services de transport depuis les gares pour le « dernier kilomètre ».

Comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro de notre magazine, Les Sorgues du Comtat s'engage donc pour répondre en proximité aux besoins des habitants en proposant des solutions de mobilité économiques. Utiliser les transports en commun coûte 10 à 15 fois moins cher qu'utiliser une voiture individuelle !

Ensemble, grâce aux mobilités qui s'invitent « en douce », commençons cette rentrée avec liberté, optimisme et engagement pour la planète !

“ Pour offrir des moyens de transports adaptés et respectueux de l'environnement, notre intercommunalité travaille sur plusieurs solutions : le bus, le vélo, le covoiturage, la marche. C'est ce que l'on appelle les déplacements doux. ”

■ Déchetteries (horaires d'hiver)

À Pernes-les-Fontaines : route de Velleron (D31)
À Sorgues : petite route de Bédarrides (D183)
Lundi à vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h50 • Samedi : 8h00 - 15h50
(Professionnels : accès du lundi au jeudi aux horaires habituels et le vendredi jusqu'à 12h00)
Fermé dimanches et jours fériés

■ Toutes les infos sur la collecte des ordures ménagères, les consignes de tri et les déchetteries

■ Suivez-nous sur



L'ÉCHO DES SORGUES DU COMTAT

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84170 Monteux
Tél. : 04 90 61 15 50

Directeur de la publication: Christian GROS

Rédactrice en chef: Claire CANTERO-TREMBLEY

Rédaction : Pôle communication des Sorgues du Comtat

Crédits photos : OTI Porte du Ventoux, Pôle communication des Sorgues du Comtat

Réalisation maquette : Ambition-com

Impression : MG Imprimerie

Tirage : 28 000 ex. - Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

Distribution : association d'insertion L'Envol.



Mobilité durable : suivez le mouvement !

■ favoriser les déplacements écologiques et réduire la dépendance à la voiture, c'est possible.

Avec des actions ciblées pour promouvoir les transports en commun, le covoiturage et la mobilité douce, préparons-nous à réduire l'empreinte carbone de nos déplacements.

La mobilité Quesaco ?

La mobilité c'est tous les moyens de déplacement dont l'on dispose pour se rendre d'un point A à un point B : trajets du domicile à son travail, pour les loisirs, les vacances ... Une loi s'y est même intéressé ! La loi LOM, Loi d'Orientation des Mobilités, qui vise à améliorer les déplacements du quotidien grâce à des transports peu coûteux et de plus en plus propres.



Le Saviez-Vous ?

Sur le site internet des Sorgues du Comtat, il existe un onglet « mobilité » qui recense les actions concrètes mises en place sur notre territoire en faveur de l'environnement et des déplacements doux.



Plutôt train, bus ou vélo ?

« Les Sorgues du Comtat ont organisé plusieurs types de services correspondant aux habitudes ou besoins de déplacement de chacun ; comme les lignes régulières Sorg'en bus et Mont'en bus, le financement de voies cyclables ou encore le financement du covoiturage. » explique Michel Terrisse, vice-président délégué à l'environnement.

Vous êtes plutôt train ? Pas d'inquiétude : une poursuite de l'aménagement des quartiers des trois gares, Bédarrides, Monteux et Sorgues et des pôles d'échanges multimodaux font aussi partie des projets de territoire des Sorgues du Comtat, au profit de la mobilité douce.



Les chiffres



1,4

millions d'euros
c'est le budget annuel
dédié à la mobilité



60 km

de pistes cyclables
d'ici 2040 entre nos 5
communes



25 000€

d'aide à l'achat
de vélo à assistance
électrique (2023)



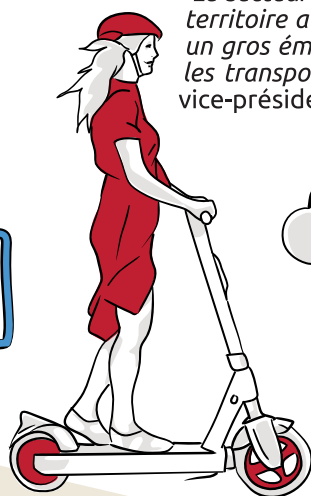
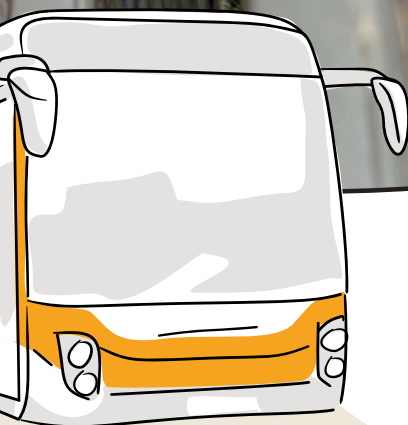
-60%

d'émission de gaz
à effet de serre dues aux
transports (d'ici 2030)

Un plan pour le climat

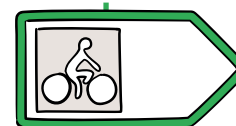
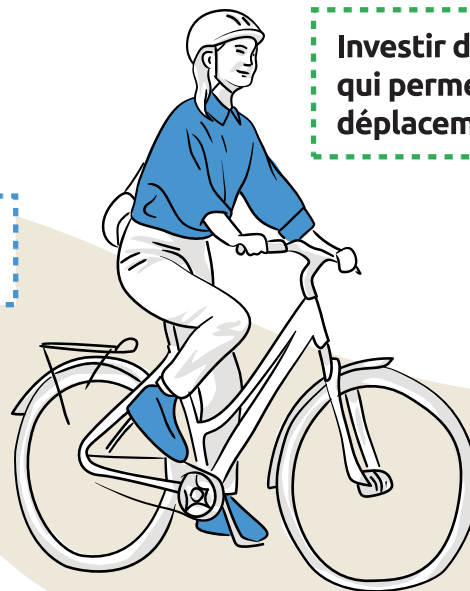
Notre PCAET, Plan Climat Air Energie Territorial, a pour objectif de rechercher et de trouver des solutions de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

« Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre sur notre territoire avec 57 % et un gros consommateur d'énergie avec 47 %. C'est également un gros émetteur de polluants atmosphériques. La mobilité et plus particulièrement les transports s'inscrivent donc pleinement dans le PCAET » explique Marc Mosse, vice-président délégué à la transition écologique.



Diminuer l'impact des transports sur l'environnement

Investir dans des infrastructures qui permettent de faciliter les déplacements du quotidien



Réduire la dépendance à la voiture

développer de nouvelles solutions de mobilité

En selle !

« Nous venons de tracer les futures pistes cyclables sécurisées qui sillonneront nos 5 communes dans un Schéma directeur cyclable; Et comme les déplacements du quotidien ne s'arrêtent pas aux frontières de nos 5 communes, nous travaillons aussi de concert avec les autres intercos limitrophes que sont la CoVe et le Grand Avignon. Avec par exemple un trajet cyclable Montoux-Carpentras à l'étude et une autre reliant Sorgues à la ViaRhôna. Ce projet de développement cyclable s'inscrit dans un long terme d'ici 2040, avec un budget global autour de 12 millions d'euros » explique Laurent Comtat, Vice-président en charge de la Mobilité.

Et pour que les pistes cyclables soient utilisées par le plus grand nombre, nous parions aussi sur le développement de la pratique du vélo et sur le changement des habitudes. Des parkings sécurisés de vélos sont par exemple en projet sur les 5 communes tout comme des actions avec les entreprises du territoire pour encourager ce mode de déplacement auprès de leurs salariés. Avec 36 % des déplacements domicile-travail inférieurs à 5 kms et un territoire relativement plat, le vélo est en effet une bonne alternative à la voiture.

Attention au départ ...

Avec ses 3 gares, les Sorgues du Comtat ainsi que les EPCI voisins ont un atout à jouer pour renforcer l'offre ferroviaire. Dans le cadre du projet national SERM, Services Express Régionaux Métropolitains, les Sorgues du Comtat ont co-candidaté pour décrocher cette labellisation et obtenir des financements. « Ceci permettra d'avoir des lignes de train plus régulières toutes les 15 minutes, un ticket unique multimodal pour un usager utilisant par exemple le bus puis le train pour son trajet. Il y aura ainsi une étoile ferroviaire plus performante pour les besoins de la population autour du grand bassin de vie d'Avignon concernant plusieurs intercommunalités » explique Laurent

Qu'en pensent les citoyens ?

Le Codev, Conseil de développement, représente la société civile et a pour mission d'exprimer le point de vue des citoyens sur des sujets gérés par la communauté d'agglomération. « Nous travaillons sur différents sujets par thèmes et de manière collective, donnons ensuite notre avis pour que les élus décident en disposant de nos réflexions » explique Yves Gueguen, président du Codev.

Parmi les sujets traités par le Codev, la mobilité. « Deux groupes de travail existent sur la mobilité. Le premier concerne plutôt la campagne, avec pour axe prioritaire les difficultés de circulation des engins agricoles, comme les problèmes de croisement, les entrées de village en chicane par exemple. Le second groupe concerne les mobilités douces, piétons et vélos. Les nouvelles lignes de bus à l'intérieur des villes sont aussi un point positif sur la mobilité et nous avons aidé à la réflexion sur ce sujet ».

Le Codev contribue aussi à avancer sur la création de lieux d'échanges multi-modaux permettant à l'usager d'avoir plusieurs moyens de locomotion, train, voiture, vélo, piéton.



Covoiturer au quotidien : simple, économique et écologique

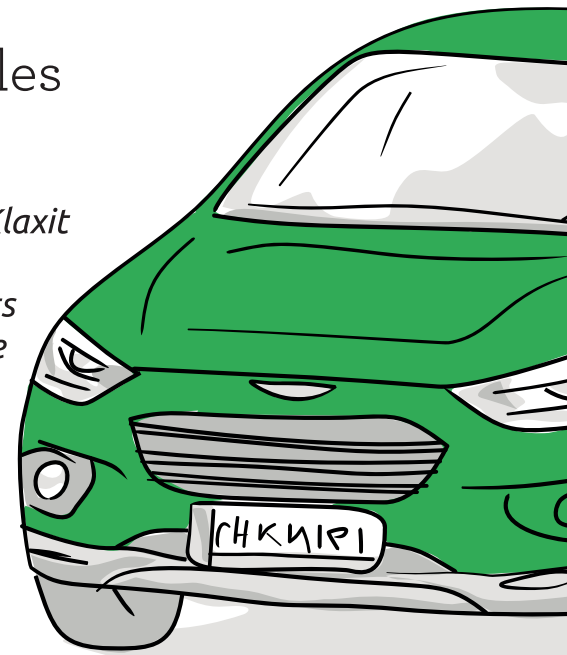
■ Le financement des Sorgues du Comtat pour les trajets « domicile-travail » a tout pour plaire

En 2022, la communauté d'agglomération s'était engagée avec l'opérateur Klaxit pour inciter ses habitants à la pratique du covoiturage pour aller travailler. Depuis, avec Blablacar Daily la collectivité poursuit le financement des trajets avec cinq autres intercommunalités pour promouvoir plus efficacement cette mobilité d'avenir, en offrant le même service aux mêmes conditions.

Un format gagnant-gagnant, entre gratuité et incitation financière

Le bassin de vie autour du projet de covoiturage réunit des Sorgues du Comtat au Grand Avignon, de la Cove au Pays des Sorgues & Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien au Luberon Monts de Vaucluse ; 500 000 habitants sont concernés par un modèle qui ne coûte rien aux passagers et rémunère les conducteurs grâce aux financements de ces intercommunalités portant haut la compétence mobilité.

Pour Laurent Comtat, vice-Président délégué à la Mobilité, plus il y a d'inscrits plus le concept est dynamique, d'où l'intérêt évident, selon lui, d'avoir réussi à rassembler six collectivités au-



Coup de pouce

En finançant les trajets des usagers, l'Agglomération des Sorgues du Comtat encourage une réduction significative de l'empreinte carbone et promeut une démarche respectueuse de l'environnement en lien avec sa compétence mobilité. Cette initiative vise à faire du covoiturage un réflexe pour les habitants, contribuant ainsi à la préservation de notre planète.

tour du projet. « L'agglomération des Sorgues du Comtat s'est fortement engagée dans cette démarche mobilité, cela passe par les aides pour les vélos électriques, les transports en commun, l'aménagement des voiries et le partage de trajets courts. » précise-t-il.

“ Sachant que 78 % des français se rendent sur leur lieu de travail seul dans leur voiture, les élus de notre communauté ont compris que le grand challenge reste de les convaincre de l'impact positif de covoiturer : pour la préservation de l'environnement et pour leur pouvoir d'achat

*Laurent Comtat,
Vice-Président délégué à la Mobilité*

Les chiffres



2700

c'est le nombre d'inscrits sur l'application



460

sont des actifs réguliers



6 000

c'est le nombre de trajets recensés en 6 mois



4 685 €

financés aux conducteurs par la CASC en 5 mois

La communication pour mieux faire connaître et partager le bon plan

La solution existe mais encore faut-il qu'elle soit connue et comprise par le grand public. Car sans un conducteur et un passager pas de covoiturage ! Et pour essayer, il faut connaître. La promotion faite par la collectivité et par d'importantes entreprises (en nombre de salariés) incite d'abord à tester puis à en parler.

Pour les entreprises, l'objectif est de sensibiliser dans les temps de pause et les espaces communs et de former gratuitement des référents pour démultiplier la diffusion d'informations en direction du personnel. « Les employeurs sont les mieux placés pour souligner le gain financier sur le budget carburant des salariés et la réduction du nombre de voiture sur les routes donc de la pollution, d'autant que ces points cochent les cases des stratégies RSE* » continue le directeur régional de BbcD. Parmi les dix grosses entreprises du territoire des Sorgues du Comtat ayant adhéré à la démarche, Mc Cormik à Monteux est l'une des premières. Son directeur, Aimeric Mathey souligne depuis, « la modernité de cette solution répond aux impératifs environnementaux avec un impact positif pour les employés ».

*Responsabilité Sociétale des Entreprises

« La modernité de cette solution répond aux impératifs environnementaux avec un impact positif pour les employés

Aimeric Mathey,
Directeur de Mc Cormik Monteux

À portée de clic

L'application BlaBlaCar Daily est simple d'utilisation. Elle permet de s'inscrire en quelques minutes, patronyme, adresse du domicile, du lieu de travail, choix des options, jours et heures. Le « plus » du système est de proposer systématiquement plusieurs réponses à un passager. Ainsi 92 % des utilisateurs des Sorgues du Comtat trouvent une réponse à leur demande et 6000 trajets sont effectués (depuis fin janvier), avec comme point de départ et/ou d'arrivée nos 5 communes. Enfin, un conducteur perçoit une indemnité maximum de 150 euros par mois, pour un aller-retour par jour, sur une distance de 20 km environ pour deux passagers. Et c'est gratuit pour le passager.

« Chacun est libre d'adopter ou pas ce service, mais si 10 % de la population covoiturerait, il n'y aurait plus de bouchons sur les routes aux heures de pointes » conclut le directeur régional de BlaBlaCar Daily. A bon entendre !

 BlaBlaCarDaily



Conducteurs, Conductrices

Recevez 100€ de Prime Covoiturage* par l'État 💰

*Plus de détails sur blablacardaily.com





Exemplarité

Forfait Mobilités Durables : un pas de plus vers la transition écologique

Les Sorgues du Comtat sont résolument engagés dans la transition écologique du territoire. Pour montrer l'exemple dans son fonctionnement propre elle a mis en place un forfait mobilités durables pour ses agents. Cette initiative, approuvée lors du conseil communautaire du 24 juin dernier, vise à encourager des modes de déplacements respectueux de l'environnement pour les trajets domicile-travail.

Les agents communautaires pourront bénéficier de ce forfait, versé annuellement, à condition d'utiliser des modes de transport

alternatifs tels que le vélo, les engins non thermiques, ou encore le covoiturage. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche plus large de promotion des mobilités douces, visant à réduire l'empreinte carbone de l'intercommunalité tout en améliorant la qualité de vie de ses agents.

Avec cette mesure incitative, la Communauté d'Agglomération réaffirme son engagement en faveur du développement durable, tout en soutenant activement les efforts de ses agents pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



Mobilités actives

Quels déplacements demain en vélo ou à pied ? La « Fabrique Prospective » s'y colle ...

L'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a sollicité récemment les Sorgues du Comtat pour participer aux Fabriques Prospectives 2024, faisant d'elle la première intercommunalité du Vaucluse à intégrer ce dispositif.

La thématique choisie cette année par l'État, « Comment renforcer les mobilités actives pour développer l'attractivité des villes petites et moyennes ? » s'articule autour de trois axes : l'accessibilité des mobilités actives pour tous, l'adaptation des espaces publics, et la création de richesses non-délocalisables.

Ce programme s'aligne parfaitement avec les objectifs du projet « Petites Villes de Demain » déjà en cours dans les communes de

Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues. Par son volet « marche à pied » il est aussi complémentaire aux actions déjà engagées par l'agglomération en matière de mobilité durable et dans le cadre de la stratégie touristique durable en cours de construction.

La participation aux Fabriques Prospectives permettra aux Sorgues du Comtat de bénéficier d'un accompagnement stratégique sur l'ensemble des 5 communes pour anticiper les évolutions liées à la mobilité active, vélo et marche à pied.

Un bel outil pour renforcer l'attractivité de notre territoire, tout en répondant aux enjeux de mobilité durable et d'aménagement urbain !

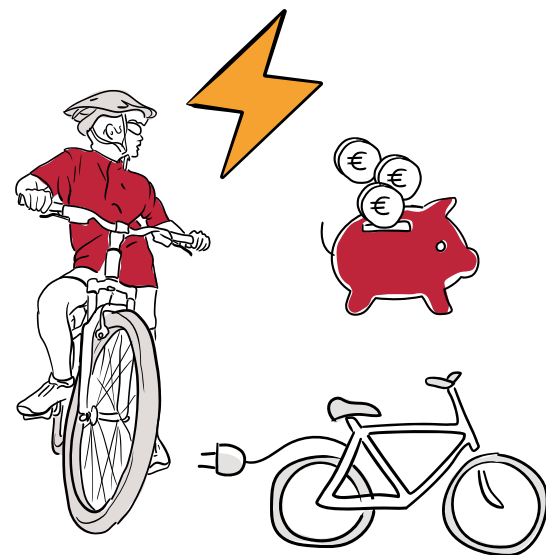


Mobilité douce

En gare, on prend soin de vos vélos !

Face aux enjeux climatiques et pour promouvoir les déplacements doux, la Région en partenariat avec les communes de Sorgues, Bédarrides et Monteux ont mis en place des garages à vélos sécurisés aux abords de leurs gares. 12 places sont prévues pour Monteux et Sorgues et 9 pour Bédarrides.

Cette initiative répond à la Loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, qui encadre l'implantation de stationnements vélos sécurisés près des gares ferroviaires, routières et des pôles d'échange multimodaux. En facilitant l'usage vélo-train, ces infrastructures encouragent à la fois le rabattement vers les gares et le post-acheminement à l'arrivée, proposant ainsi une alternative à la voiture.



Aide à la mobilité

L'électrique c'est fantastique

La Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat propose une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les particuliers majeurs résidant sur le territoire intercommunal.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR LA PRIME VÉLO



Garages à vélo sécurisés, bus électriques, pistes cyclables...
De nombreuses actions sont mises en place pour favoriser des déplacements plus doux et plus respectueux de l'environnement sur le territoire des Sorgues du Comtat.

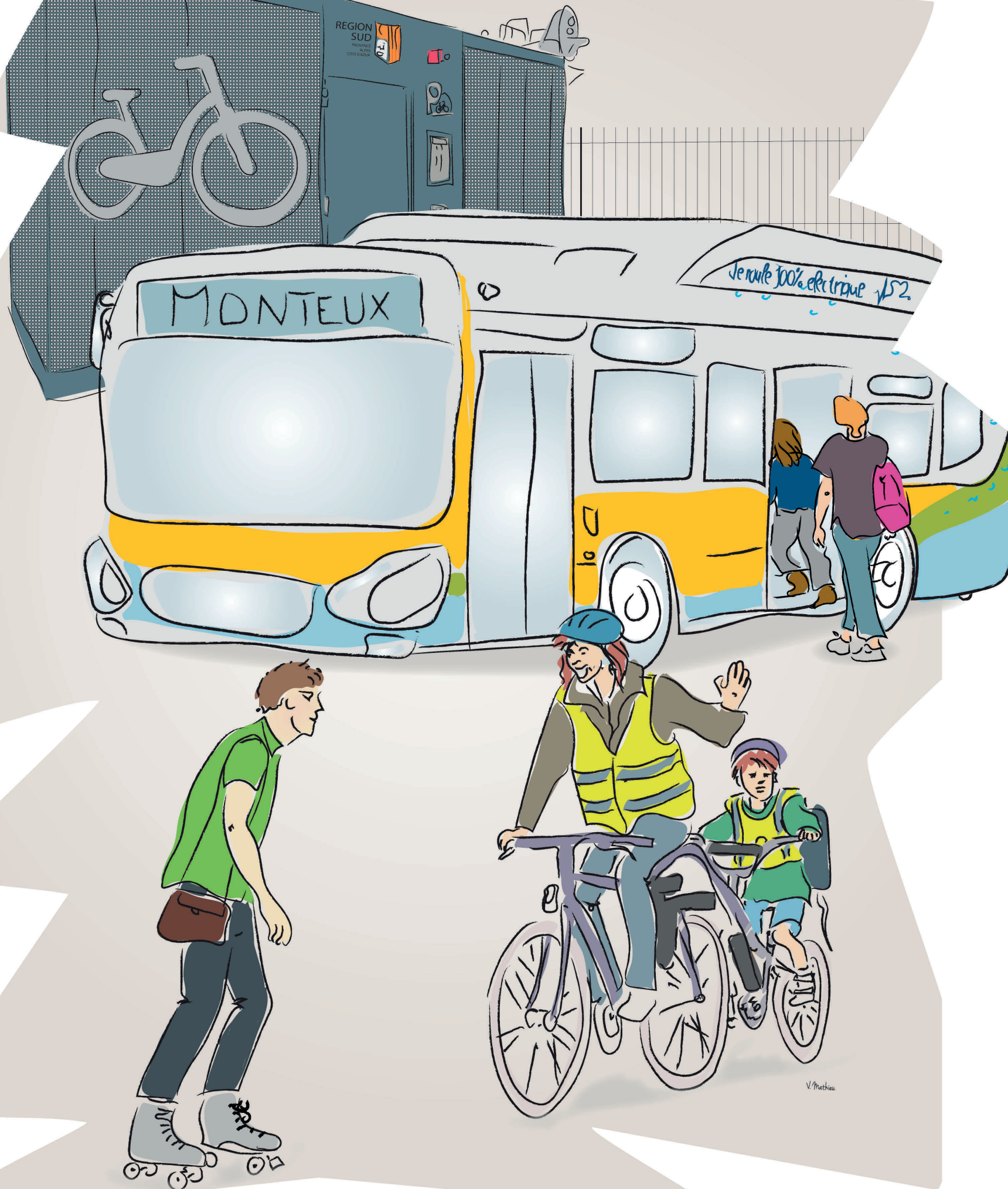


Illustration : Valérie Mathieu

La voirie au service de la mobilité

La communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat, par sa mission de création et d'entretien de la voirie, planifie, gère et finance des travaux pour les 5 communes. Chaque projet est étudié pour garantir la qualité des infrastructures, en intégrant la notion de préservation de l'environnement et les nouvelles mobilités alternatives.



Sorgues

Aménagement du cœur urbain de Sorgues : vers une mobilité douce et durable

Le programme de travaux menés en partenariat avec la ville, pour l'aménagement du cœur urbain, court sur plusieurs années. Le chantier de l'avenue d'Avignon, débuté en juillet et dont la livraison est prévue début 2026, vise à transformer complètement cet axe routier très emprunté pour harmoniser les différents modes de déplacement. Point majeur, l'aménagement d'un chemin doux pour les piétons ira de pair avec une piste cyclable à double sens.

Cela passe également par la plantation de 70 arbres et autres végétaux méditerranéens.

Sur l'avenue Achille Maureau dont les travaux ont débuté cet été, là aussi, les mobilités alternatives sont au cœur du projet, avec un cheminement doux, mais aussi des installations pour réduire la vitesse des véhicules. De futures interventions sont déjà planifiées, sur d'autres avenues : 8 mai 1945, Jean Jaurès, Paul Floret et Gentilly.

Pernes les fontaines

Nouvel élan vert à Pernes-les-Fontaines : l'ancienne gare transformée

Le site de l'ancienne gare a fait l'objet de nombreuses études d'aménagement ; la ville l'espérait et c'est chose faite !

La volonté d'en faire un poumon vert et l'épicentre des mobilités douces trouve son sens alors que la Via Venaissia traverse le site. Ce futur parc sera aussi doté d'un cheminement piéton amenant les visiteurs au verger expérimental, à la découverte de la culture arboricole fruitière et de la biodiversité, au jardin du cheminot avec ses plantations de baies comestibles et gourmandes ou à l'aire de jeux sécurisée. L'accès devrait être facilité par le réaménagement prévu sur le parking de l'ancienne gare. A l'opposé mais toujours à proximité de la Via Venaissia, sur la première portion de la route de Monteux, en partant du rond-point de la D938, la piste cyclable est désormais parfaitement visible, grâce aux récents mar-



quages au sol. Personne ne peut rater non plus, sur cette voie partagée, l'indication de vitesse autorisée, soit 30 km/h.

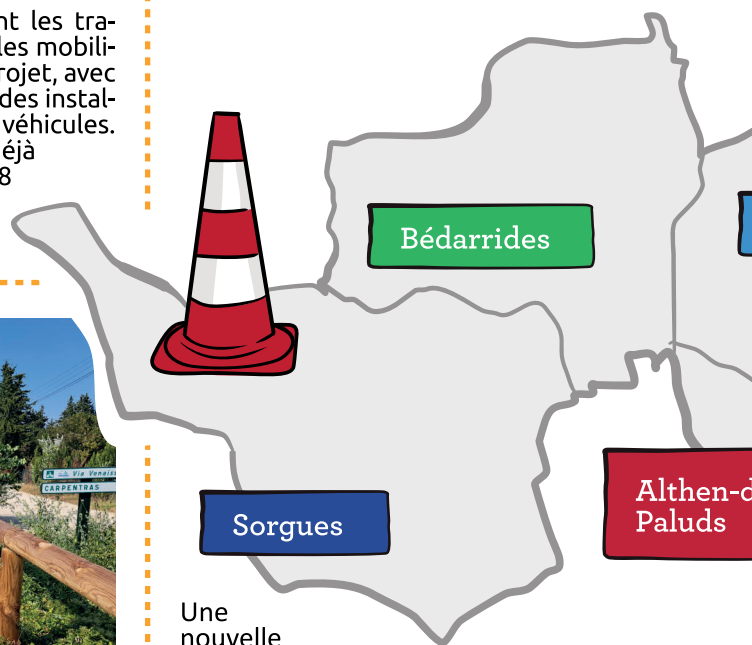
La communauté d'agglomération en assure la maîtrise d'ouvrage, assistée par le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux dont Pernes fait partie. Le projet concerne un espace de plus de 30 000 m².



Althen des Paluds

Sécurité renforcée et embellissements au cœur du village

En attendant les futurs projets de travaux, les althénois et les visiteurs parcourant le village profitent du cadre exceptionnel aux abords de la route du Cabanon. Sur cette portion de roulement où l'usage se partage entre piétons, vélos et voitures, le dernier chantier, en 2023, a duré plusieurs mois. Les réseaux aériens ont été enfouis, l'enrobé de la voie de roulement refait.



Une nouvelle signalétique prévient d'une limitation de vitesse à 30km/h. Enfin, le partenariat avec la ville a permis, pour la sécurité de tous, d'installer trois dos d'âne assurant un ralentissement certain. La commune a, en effet, créé par délibéré le hameau de la gare, condition sine qua non pour installer les ralentisseurs qui ne sont autorisés qu'en milieu urbain. Autre lieu, autres chantiers, la même année, mais plus proche du centre, tout près de l'église, l'enrobage du cheminement dédié aux piétons de la rue des saules et le réaménagement du parvis de la salle paroissiale ont été réalisés.



Bédarrides

Projets à l'étude et nouvelles mesures de sécurité pour le chemin du collège

En ce qui concerne l'aménagement, des projets prometteurs initiés par les élus municipaux sont déjà à l'étude avec les Sorgues du Comtat. À l'image du chemin de Causans prolongeant celui des Poudriès qui fait l'objet d'une requête pour requalification.

C'est vers le chemin du collège qu'il faut aller pour évoquer la sécurisation. Cette portion de route qui, en longeant la voie ferrée, a guidé de multiples générations vers l'établissement secondaire, a été mise en sens unique le 6 novembre 2023, pour réguler la circulation et réduire les risques pour les jeunes piétons et cyclistes. Ce chemin du collège est considéré par les habitants comme une voie douce partagée par les véhicules des riverains et des jeunes ; le marquage au sol le confirme.



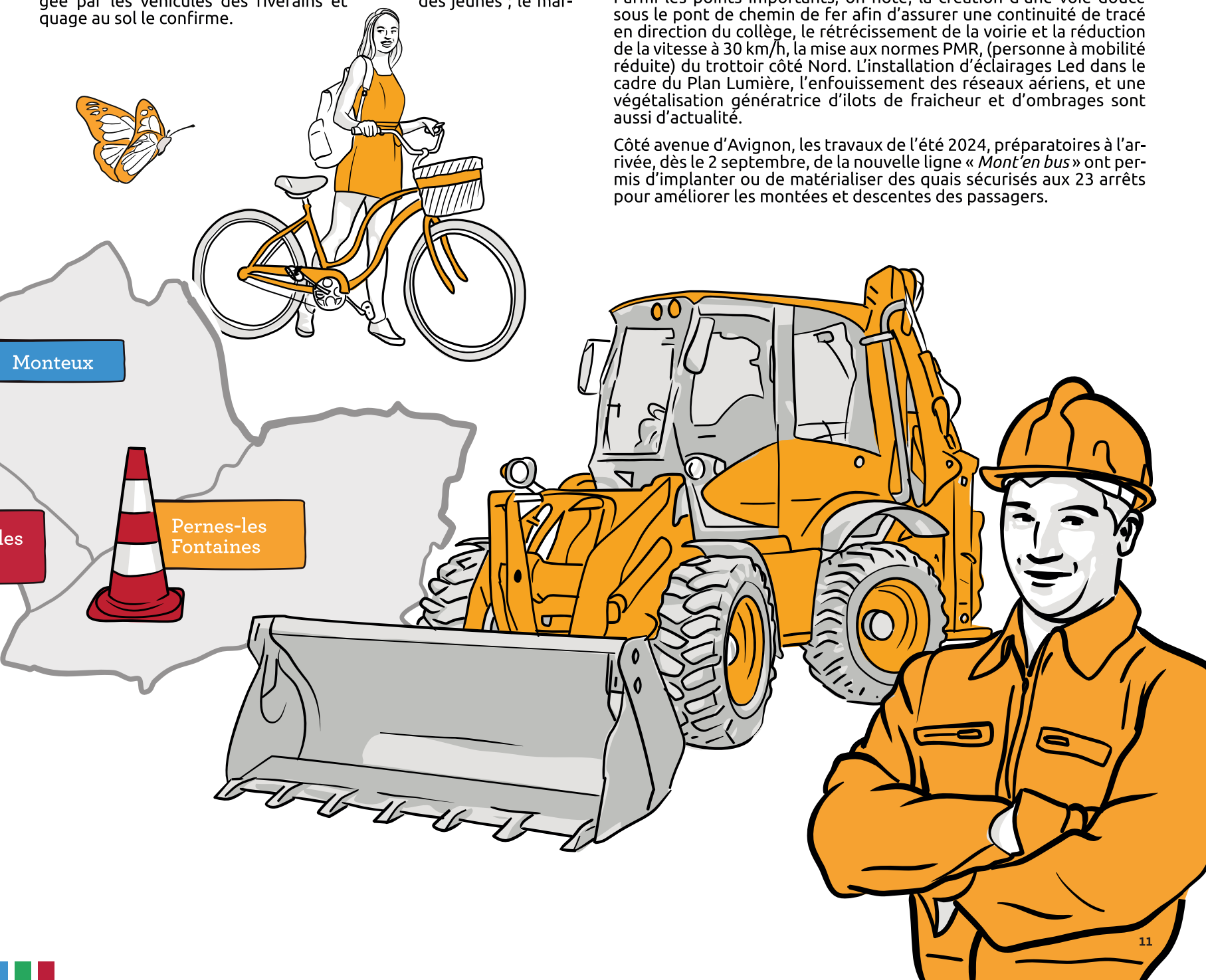
Monteux

Pour une mobilité repensée et sécurisée

Les Sorgues du Comtat poursuivent le programme de requalification de l'avenue Cassin. Le chantier concerne, entre autres, la réalisation d'une piste cyclable, séparée de la route par des espaces verts. L'aménagement de cet axe d'entrée de ville a débuté en 2023.

Parmi les points importants, on note, la création d'une voie douce sous le pont de chemin de fer afin d'assurer une continuité de tracé en direction du collège, le rétrécissement de la voirie et la réduction de la vitesse à 30 km/h, la mise aux normes PMR, (personne à mobilité réduite) du trottoir côté Nord. L'installation d'éclairages Led dans le cadre du Plan Lumière, l'enfouissement des réseaux aériens, et une végétalisation génératrice d'îlots de fraîcheur et d'ombrages sont aussi d'actualité.

Côté avenue d'Avignon, les travaux de l'été 2024, préparatoires à l'arrivée, dès le 2 septembre, de la nouvelle ligne « Mont'en bus » ont permis d'implanter ou de matérialiser des quais sécurisés aux 23 arrêts pour améliorer les montées et descentes des passagers.





Mont'en bus et Sorg'en bus : le duo gagnant

Comment allier proximité et écologie ?
Renforcer l'accessibilité et la qualité de vie ?
Nouvelles lignes de bus et véhicules écologiques y répondent.

Avec le lancement de la ligne Mont'en bus à Monteux, avec des bus électriques ou au biocarburants, et des arrêts en proximité, le transport public arrive au plus près des usagers.

Nouveaux compagnons de route

En début d'année, les Voyages Arnaud qui ont la charge de Sorg'en bus -et maintenant de Mont'en bus- ont déjà converti l'ensemble des bus du réseau en électrique ou biocarburant. Cela accompagne ainsi les efforts engagés par les Sorgues du Comtat en faveur des mobilités durables.

Côté Monteux la nouvelle ligne Mont'en bus lancée le 2 septembre transporte de nombreux voyageurs : collégiens, salariés, visiteurs, touristes pour des trajets du quotidien, professionnels ou privés, pour les loisirs du week end, ou les achats de proximité. Toute la ville est ainsi reliée par un bus desservant 23 arrêts, en 14 allers-retours par jour en semaine et 12 le week-end.

Bien sûr des correspondances sont également prévues avec la ligne de bus Zou! de la Région ainsi qu'avec les TER en gare permettant de se rendre dans les communes voisines.



Besoin de plus d'infos ?

Une page est dédiée aux lignes Mont'en bus et Sorg'en bus sur notre site internet. Trajets complets, horaires, abonnements...



Retrouvez ici toutes les infos pratiques



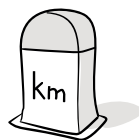


Les chiffres



64

arrêts de bus sur Sorgues et Monteux



14 400

c'est le nombre de km parcourus en 2023 sur Sorgues



160 000

c'est le nombre de passager sur le réseau Sorg'en bus



-135

tonnes de CO2 par an grâce aux bus électriques sur Sorgues et Monteux

Nous avons tout prévu !

« L'essayer c'est l'adopter » c'est le pari que nous faisons pour la nouvelle ligne Mont 'en Bus et c'est pourquoi elle est gratuite jusqu'au 3 novembre. Le temps que les usagers l'essaient et décident de faire évoluer leurs habitudes de déplacements.

Vous êtes déjà conquis par cette nouvelle ligne ? Abonnez-vous ! Les abonnements mis en vente depuis le 1er octobre se font avec des cartes à puce numériques.

Vous voulez tester ? Pas de souci ! les tickets unitaires ou par carnets sont aussi en vente. Et bien sûr les titres de transport Mont'en bus sont aussi valables sur Sorg'en bus et inversement.

Vous avez besoin d'aide ? Les quais d'accès sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite et les bus sont équipés d'une rampe électrique.

Vous n'avez pas encore la fiche horaire ? Les informations sur les arrêts et les horaires seront disponibles sur les poteaux des arrêts par QR code.



“ Ce type de bus silencieux et sans vibration motrice respecte les dernières normes environnementales avec un confort renforcé pour les passagers. Cela confirme l'ambition de notre Communauté d'agglomération de construire des villes et villages se préparant au changement climatique, en améliorant la qualité de l'air. Cette mise en service s'inscrit également dans le cadre du Plan climat air énergie territorial

Marc Mosse, Vice-président délégué à la Transition Écologique

Rompre l'isolement

Dans le cadre du PRE, Programme de Réussite Éducative, Marine, notre coordinatrice accompagne des familles pour la mobilité. Ceci peut concerner des trajets à pied, en bus ou en train selon les besoins. L'accompagnement peut être physique, mais il consiste surtout à aider à la compréhension du fonctionnement des outils de déplacements.

Les Sorgues du Comtat disposent également d'une voiture permettant aux personnes suivies par le dispositif PRE n'ayant aucune mobilité de se rendre à des rendez-vous médicaux par exemple. Les agents du PRE accompagnent également les familles suivies dans les démarches pour le train mises en place par la Région, pour les lycéens et étudiants.

Les transports en commun sont en effet une aide précieuse contre l'isolement social.

RETROUVEZ LA VIDÉO DU LANCEMENT DE MONT'EN BUS ICI



Le transport collectif ou la mobilité durable

■ Le bus, solution économique, vertueuse et adaptée au territoire

Jérôme Mouret, Président de la PME centenaire, « Voyages Arnaud », autocariste de référence et partenaire privilégié de notre intercommunalité, livre son analyse sur les enjeux de la transition des mobilités.

Optimiser les déplacements est-ce votre challenge du XXIe siècle ?

C'est un enjeu d'avenir extrêmement important. Tout le monde doit pouvoir se déplacer pour le travail, les études, les soins. C'est aussi un défi économique, entretenir un véhicule coûte de plus en plus cher. Il faut des alternatives satisfaisantes. La mobilité collective a un bel avenir devant elle, à condition de s'adapter au territoire qu'elle dessert pour apporter un service en adéquation avec les besoins réels.

Comment s'articule votre collaboration avec les Sorgues du Comtat ?

Nous sommes prestataire de services, mais aussi force de proposition, dans le cadre d'une relation étroite et constructive. Pour le fonctionnement du réseau - « l'exploitation » dans notre jargon -, nous commençons par un travail en intelligence collective. Réfléchir au meilleur réseau de transport nécessite de se concentrer sur les points d'attractivité : centres villes, établissements scolaires, services publics, qui sont des pôles générateurs. L'intercommunalité, après analyse des besoins, définit sa stratégie. Nous accompagnons ensuite les élus et techniciens pour l'étude de faisabilité et la mise en œuvre de la ligne de bus.



Plus de 20 ans au service du transport collectif

2001 - la famille Arnaud vend sa société à Jean Louis Mouret

2001 - Jean Louis Mouret nomme son fils Jérôme, 26 ans, président de la PME

2020 - premier bus électrique

2023 - Voyages Arnaud fête ses 100 ans et inaugure un nouveau siège administratif à Pernes les Fontaines

La transition des mobilités repose donc sur une volonté politique ?

Un élu qui propose un service de transport, répondant aux besoins de ses administrés, participe à l'augmentation de leur pouvoir d'achat. La mobilité collective doit aussi apporter une réponse à l'impact budgétaire pour les ménages lié par exemple à l'augmentation du coût du carburant. Nous sommes aux prémices de la transition des mobilités, il y a une clientèle potentielle, notamment les jeunes générations conscientes que deux voitures par foyer n'est pas toujours judicieux.

Les voyages Arnaud sont-ils vertueux ?

La société s'engage pour l'être de plus en plus, par l'optimisation des lignes, l'acquisition de bus électriques, particulièrement judicieux pour les trajets courts. Ils roulent déjà à Sorgues et sur la nouvelle ligne de Monteux depuis septembre. D'années en années, notre flotte thermique en bio carburant augmente. Le travail de terrain de Jean Baptiste Fontan mon collaborateur, pour la formation, l'emploi, l'insertion, avec le bus tour, nous permet de recruter des salariés à proximité des sites. Cela participe aussi à la dynamique économique du territoire en créant de l'emploi non délocalisable. Un cercle vertueux !

Vous avez des Questions ?

Nous y répondons dans cette rubrique

Vous êtes nombreux à nous poser des questions pratiques sur des sujets de vie quotidienne ou sur le fonctionnement de notre intercommunalité. Nous les partageons en y apportant les réponses qui peuvent vous être utiles.



Morgane A. Monteux

Habitante de Monteux, j'aimerais faire évoluer mes habitudes de déplacements en favorisant le bus plutôt que la voiture. Seulement je me rends très souvent sur Avignon. Quels est le trajet effectué par la nouvelle ligne de bus mise en place sur ma commune ?

La ligne Mont'en bus offre aux Montiliens et aux visiteurs une liaison directe entre la gare et le lac de Monteux, avec des arrêts au centre-ville et au stade Berthier. Cette ligne dessert l'ensemble de la ville, assurant 14 allers-retours par jour en semaine et 12 le week-end, avec une capacité de 65 passagers par trajet. Des correspondances sont également prévues avec la ligne de bus Zou! de la Région ainsi qu'avec les TER en gare, facilitant ainsi les déplacements jusqu'aux communes voisines.

TOUTES LES INFOS MOBILITÉ DE L'AGGLO



Pierre C. Althen-des-Paluds

Je souhaiterais acheter un vélo électrique. J'ai entendu parler d'une subvention de l'agglomération pour ce type d'achat ? Y a-t-il des critères spécifiques à remplir pour en bénéficier ?

Pour bénéficier de la subvention de l'intercommunalité, voici les conditions à respecter : la subvention s'applique uniquement à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, destiné à un usage personnel. Elle est réservée aux personnes majeures résidant sur notre territoire et concerne les vélos achetés à partir du 1er janvier 2023. La prime correspond à 20% du prix d'achat TTC, avec un montant maximum de 120 euros. Et nous rappelons que cette aide est accordée une seule fois par demandeur.

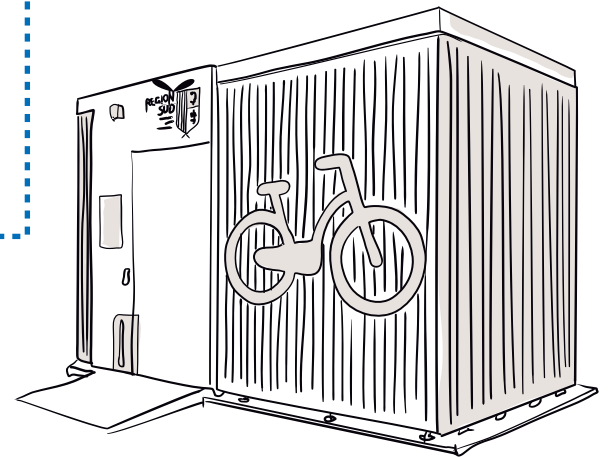
TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR LA PRIME VÉLO



Justine F. Bédarrides

La mise en place des garages à vélo aux abords des gares est une excellente initiative, mais sont-ils suffisamment sécurisés pour prévenir vols et vandalisme ?

Ces garages à vélos sont sécurisés et accessible uniquement aux titulaires d'une carte de transport via une inscription sur le portail ZOU! L'objectif est de fournir un espace sûr et fiable pour encourager l'utilisation des vélos comme mode de transport complémentaire au train.



Pour poser une question



communication@sorguesducomtat.fr



Sur le site web



communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat (en MP)

Mon Agglo finance mes covoits' quotidiens



Conducteurs,
Conductrices



100€ de Prime
Covoiturage*

Passagers,
Passagères

Tous mes trajets **offerts**



*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blablacardaily.com

FRANCE
NATION
VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer

Un service proposé par

